

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Envoyé : Le 23 août 2020, 10:23
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)
Cc : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)
Objet : À APPROUVER : Pour approbation du CM : Réponse aux médias/niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat Medicom/The Globe and Mail

Je présume qu'elle voudra que le pourcentage de nos contrats octroyés aux entreprises canadiennes soit indiqué quelque part dans ce texte... À part ça, j'approuve le tout!

De : Roy, Cecely (SPAC/PSPC)
Envoyé : Le 13 août 2020, 10:17
À : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>; fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <james.fitz-morris@canada.ca>; Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC) <boyan.gerasimov@canada.ca>
Cc : Lockington, Elliott (SPAC/PSPC) <elliott.lockington@canada.ca>
Objet : À APPROUVER : Pour approbation du CM : Réponse aux médias/niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat Medicom/The Globe and Mail

Bonjour,

Faites-le-moi savoir si cela vous convient. Je vais aussi transmettre le texte à la ministre Anand pour obtenir son approbation.

Merci,

**Cecely Roy
343-549-7293**

//

The Globe and Mail

Silcoff, Sean (The Globe and Mail)

Date de réception de l'appel : le 12 août 2020, à 12 h 50

Échéance : le 13 août 2020, à 9 h

Niveau 1 – Suivi – COVID-19 – Détails du contrat Medicom

CONTEXTE : Le journaliste avait d'autres questions concernant les détails du contrat avec Medicom. En plus de la réponse de SPAC à ses questions, le journaliste requiert davantage de précisions au sujet des garanties incluses dans le contrat, qui prévoit la production des masques chirurgicaux et des masques N95 au Canada par Medicom pour les dix prochaines années.

Q1. Le prix unitaire de ces deux types de masques conçus au Canada par Medicom est-il plus élevé que celui des masques achetés de fabricants étrangers? Dans l'affirmative, pourquoi poursuivre la production de masques au Canada?

Q2. Quels sont les paramètres ou les garanties pour la durée totale du contrat de dix ans?

Q3. Sur quoi seraient basées les négociations de prix après trois ans?

Q4. Quelle est la garantie minimale?

Réponse préparée pour la ministre Anand

« Une des leçons les plus importantes apprises au cours de nos démarches en réponse à la pandémie de COVID-19 est que le secteur de la fabrication au Canada est pourvu de la résilience et de la souplesse nécessaires pour ajuster son orientation assez rapidement. Nous sommes en mesure de produire de l'EPI à l'intérieur du pays, et nous allons en profiter. Les entreprises canadiennes ont fourni un appui continu à notre réponse à la pandémie, en réembauchant leurs membres d'équipes et en créant de nouveaux emplois pendant cette période économique difficile. Au cours des derniers mois, le Canada a bâti une industrie qui n'existait pas auparavant. Afin de répondre à nos besoins à court et à long terme en matière d'EPI et de fournitures médicales, nous avons dû diversifier les chaînes d'approvisionnement du Canada, et cela comprend en grande partie l'établissement et la stimulation de la production locale.

Nous avons la capacité. Nous avons l'ingéniosité. Nos contrats n'indiquent rien de moins : 44 % du montant des contrats conclus à l'échelle mondiale sont conclus avec des fabricants canadiens. Nous devons être prêts à toute éventualité en ce qui concerne cette pandémie, que ce soit la possibilité d'une deuxième vague ou d'une hausse des cas. Nous devons aussi être prêts à répondre aux demandes futures. Pour nous assurer d'être bien préparés, il est essentiel d'avoir des solutions canadiennes à long terme pour aider à répondre aux besoins du pays en matière d'EPI. »

Contexte

Le contrat avec Medicom garantit la livraison de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 chaque année pendant dix ans, qui seront tous produits dans leur installation de fabrication pleinement opérationnelle située à Saint-Laurent, au Québec.

Ce contrat constitue un investissement dans la capacité interne de produire l'équipement de protection individuelle essentiel, qui contribuera à nous garantir une source d'approvisionnement stable – pendant la pandémie actuelle et dans l'avenir – sans dépendre entièrement de fournisseurs étrangers pour l'approvisionnement de produits tels que les masques N95.

Les prix unitaires sont fixés pour les trois premières années du contrat, et sont compétitifs par rapport aux prix de ces articles d'avant la pandémie. Ils seront renégociés après les trois premières années, en fonction des coûts de l'agent contractuel et des niveaux de profit déterminés dans l'entente d'origine.

Les autres détails sur le contrat ne peuvent être divulgués, pour des raisons de confidentialité commerciale.

[Réponse précédente fournie le 12 août 2020](#)

Q1. Quelle est la valeur totale du contrat Medicom? Pouvez-vous me donner une valeur précise? Ces données sont-elles déjà publiées?

R1. Le gouvernement du Canada continue de déployer des efforts sans précédent pour s'approvisionner en fournitures et en matériel afin de garantir la sécurité et la santé des travailleurs de la santé de première ligne, des travailleurs des services essentiels et de la population canadienne. Nous avons entrepris une stratégie d'achat musclée sur le marché international, mais devons composer avec la fragilité des chaînes d'approvisionnement, la fluidité de la situation actuelle et une forte hausse de la demande.

Afin de fournir aux Canadiens les renseignements liés à la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19, SPAC divulgue [ici](#) les noms des fournisseurs et la valeur des contrats qu'il a passés au nom d'autres ministères et organismes, pour acquérir de l'EPI, du matériel médical, du matériel de laboratoire et des fournitures, sauf dans les cas suivants.

Compte tenu de l'étendue mondiale de la pandémie et de la forte concurrence pour les fournitures, SPAC assure la confidentialité des noms des fournisseurs de certains produits difficiles à obtenir, y compris les respirateurs N95, les gants et les écouvillons. De cette façon, nous pourrions compter sur ces sources d'approvisionnement dans le cadre des efforts déployés par le Canada pour l'approvisionnement en EPI.

Contrat Medicom

AMD Medicom Inc. a répondu à l'appel du Canada avec la proposition d'un accord de haut niveau pour un contrat de dix ans de production et de livraison locales de masques médicaux (avec contour d'oreille) et de masques respiratoires (N95), essentiellement au profit du gouvernement du Canada.

En avril 2020, SPAC a conclu un contrat à fournisseur unique de dix ans avec Medicom, dont les trois premières années à prix fixe ferme (les sept années suivantes seront négociées annuellement). Le contrat est évalué à 94 millions de dollars répartis sur trois ans, et la valeur des sept années restantes fera l'objet d'une négociation future.

Le contrat concerne la livraison de 20 millions de masques N95 et de 24 millions de masques chirurgicaux de niveau 3 chaque année pendant dix ans, qui seront produits dans une nouvelle usine de fabrication à Montréal.

Q2. Est-il possible que le gouvernement accroisse sa demande au-delà des 20 millions de masques N95 et des 24 millions de masques chirurgicaux par année dans le cadre du contrat?

R2. Le contrat ne permet pas d'exiger plus de masques.